

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 69 (1940)
Heft: 5

Rubrik: La Société fribourgeoise d'éducation [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le centenaire du chanoine Schorderet

Le *Bulletin pédagogique* se fait un honneur et un devoir de s'associer aux hommages rendus à la mémoire de ce « grand Fribourgeois » qui a été, avec le chanoine Wicky, le promoteur et le fondateur de la Société fribourgeoise d'éducation.

Dimanche, 3 mars, l'Œuvre de Saint-Paul a célébré le centenaire de la naissance de ce prêtre éminent qui a honoré le pays de Fribourg. Le chanoine Schorderet joua, en effet, un rôle très important dans la vie de notre canton et fut l'initiateur de toutes les manifestations religieuses qui développèrent la vie catholique chez nous. L'Association de Pie IX, l'Association de St-François de Sales, l'Œuvre des cercles catholiques, l'Œuvre des pèlerinages furent créées et développées dans le canton de Fribourg grâce à son activité inlassable et à son génie créateur.

Mais son œuvre principale, à laquelle il consacra toutes ses forces et toute sa vie, fut l'Œuvre admirable de Saint-Paul qui groupa, sous une seule administration, la *Revue de la Suisse catholique*, *La Liberté*, le *Bulletin de Pie IX*, *L'Ami du peuple*, l'*Almanach catholique*, le *Bulletin pédagogique*, etc.

Les membres de la Société d'éducation n'oublieront jamais ce qu'ils doivent au chanoine Schorderet. Son esprit d'apostolat sera la leçon qui nous inspirera toujours dans cette grande tâche de la formation de la jeunesse.

X.



La Société fribourgeoise d'Education

(Suite)

Janvier 1873.

La S. F. E. et son organe, le *Bulletin pédagogique*, sont au seuil de leur deuxième année d'existence. M. Horner, s'adressant à ses lecteurs, écrit : « Lorsque nous inaugurons notre œuvre, il y a un an, nous étions bien loin de nous attendre à l'accueil qu'elle a généralement reçu. Ce n'est pas que nous doutions qu'elle ne répondît à un besoin réel ; ce n'est pas que nous hésitions dans le choix du programme à suivre : les circonstances particulières au milieu desquelles notre feuille paraissait lui traçaient nettement la voie à parcourir. Mais tout cela ne suffisait pas à lui garantir le succès. Qu'est-ce qui pouvait nous assurer des lecteurs et des collaborateurs dans la sphère resserrée de publicité où notre revue était appelée à se mouvoir, dans ce cercle si étroit que rétrécissaient encore les barrières

de langues, l'intolérance des partis politiques et l'ostracisme dont est frappé en Suisse le drapeau religieux que nous arborions... ?

Notre entreprise pouvait donc paraître téméraire : aussi des hommes, dont la plume a essuyé plus d'un mécompte, paraît-il, désireux de nous éviter les déceptions qu'ils ont autrefois rencontrées, nous avaient annoncé solennellement que nous ne manquerions pas d'être *écrasé* sous le poids de notre entreprise. Malgré ces sinistres prédictions, nous résolûmes de répondre à la confiance qu'on avait bien voulu nous témoigner et nous mîmes sans trop de crainte la main à l'œuvre. Dès son début, le *Bulletin* recueillit sur son chemin des encouragements et des marques de sympathie auxquels il était loin de s'attendre. Il trouva de nombreux lecteurs dans le canton de Fribourg, dans celui du Valais et même dans les pays étrangers. Des collaborateurs zélés et actifs vinrent à leur tour nous aider dans notre tâche, et leur généreux concours assura dès lors le succès de notre revue pédagogique...

Le développement inespéré qu'a pris notre association pédagogique, la consécration qu'elle a reçue de la part des autorités et de toutes les classes de la société dans diverses circonstances et particulièrement à l'assemblée de Romont, ont contribué puissamment à affermir notre œuvre et à lui assurer un avenir solide.

La nouvelle toute récente de la reprise du projet de revision n'est pas de nature à calmer chez nous les sollicitudes légitimes que les instituteurs et les pères de famille portent aux intérêts de l'enfance. Jamais donc la publication d'une feuille pédagogique comme la nôtre ne paraît plus opportune. Son programme est tout tracé. A côté des questions pratiques qui auront toujours une part préférée dans nos colonnes, à côté des intérêts *moraux et matériels* des instituteurs, le *Bulletin pédagogique* portera une attention particulière aux débats que le projet de centralisation de l'instruction publique va de nouveau susciter dans nos Chambres fédérales. Sur ce terrain plus vaste et plus élevé, il sera en quelque sorte une sentinelle qui montera la garde au seuil de nos écoles pour y protéger, dans la mesure de ses forces, le drapeau de nos chères libertés religieuses et cantonales. »

Qu'on nous pardonne cette citation un peu longue, mais elle est nécessaire si nous voulons bien connaître la situation de l'école fribourgeoise à l'époque troublée de la revision partielle de notre Constitution fédérale (1871-1874).

Les hommes de cœur qui fondèrent la S. F. E. ne s'attendaient certes pas à un succès aussi complet. Après une année, la jeune Société, encouragée par ses heureux débuts, va continuer les tâches qu'elle s'est imposées. Suivons-la dans son activité concernant principalement les progrès de l'enseignement dans nos écoles primaires.

Le Comité, réélu à l'assemblée générale de Romont, a nommé son bureau comme suit : M. J. Philipona, président ; M. Villard,

instituteur à Châtel, secrétaire ; M. Blanc-Dupont, instituteur à Fribourg, caissier.

Dans sa dernière réunion, le Comité a fait choix des questions qui seront à l'ordre du jour de l'assemblée de 1873 et que MM. les inspecteurs voudront bien mettre à l'étude dans les conférences d'arrondissement :

1. Quelle est la meilleure manière d'enseigner les branches indiquées dans la loi sous la rubrique de « successivement désirables », sans nuire aux branches obligatoires ?

2. Quelle est l'importance de *l'enseignement des choses* et quelle est la manière de le donner ?

3. Importance d'une bonne école normale et moyens à prendre pour assurer un recrutement d'élèves capables.

Plan I. Mgr Dévaud. La vie de famille

Chapitre VII. Moralité de la vie familiale

Nous avons dit que le mariage unit les époux par un lien sacré et indestructible. Or, il y a dans cette cellule sociale des lois comme il y en a dans la grande société et que tous les membres de la famille doivent observer pour que l'ordre règne et pour que cette famille atteigne les buts qui lui sont assignés par la Providence. Ces lois que Dieu a inscrites dans le cœur des époux, que l'Eglise rappelle dans le Décalogue, sont de deux sortes : le devoir de justice et le devoir de charité.

I. Devoir de justice.

Il y a d'abord celui qui lie les époux. Non seulement il y a pour eux le serment de fidélité mutuelle, mais ils se sont engagés à mettre tout en œuvre pour assurer à leurs enfants une bonne éducation et leur procurer un établissement convenable, c'est-à-dire une situation dans la société. Et c'est presque toujours là une des charges les plus considérables des parents consciencieux.

La mère se préoccupe de la tenue du ménage et c'est elle aussi qui dépose dans l'âme malléable de son enfant les premiers germes de l'éducation, de l'amour filial, de la piété et des règles de vie chrétienne. Mais, que de soucis pour amener le frêle petit être de sa naissance jusqu'à l'âge de sa majorité, à vingt ans ! Que de dévouements, que de veilles et que de patiences aussi ne s'accumulent-ils pas dans le doux nom de « **maman** » ?

Le père a la charge plus spéciale de l'entretien matériel de la famille dont il est le chef et qui porte son nom. C'est à lui qu'il appartient de faire face à tous les besoins, de fournir l'argent nécessaire